

*Votre solution d'aménagement.*

## PROFIL DE POSTE : RESPONSABLE ELECTRICIEN D'EQUIPEMENT CFO/CFA – ACB 2022

ACB, entreprise du bâtiment second-œuvre, spécialisée dans l'aménagement de locaux professionnels, cherche à renforcer ses équipes par le recrutement d'un(une) Responsable Electricien d'Equipements CFO /CFA.

Le(la) candidat(e) devra être en capacité de s'intégrer dans le respect d'une équipe rigoureuse déjà existante et devra être capable de travailler en autonomie. Une expérience multiposte est un réel atout.

**Dynamique, motivé, rigoureux, consciencieux, autonome avec esprit d'équipe, capacité d'adaptation**

### COMPETENCES ET MISSIONS

#### **Missions principales :**

- Réalisation d'installations électriques à partir de plans et schémas descriptifs
- Tirage de câbles, raccordement sur terminaux et coffrets de distribution
- Pose et raccordement de luminaires, d'interrupteurs, de prises de courant, d'interphones, ...
- Réalisation de test et de mesure
- Recherche de la source de dysfonctionnements et de pannes. Déterminer la nature des travaux à envisager : travaux conséquents ou dépannage simple.
- Câblage RJ 45, contrôle d'accès et alarme

En complément, vous êtes amené à travailler en étroite collaboration avec notre équipe de plaquiste / plafiste.

#### **Compétences techniques principales :**

Capacité à lire des plans et schémas techniques.

Respect des délais et normes.

Utilisation d'appareils de contrôle CFA (Fluke)

Intérêt quant aux nouvelles technologies.

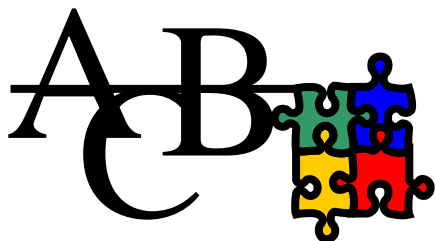
Savoir réaliser des relevés et métrés.

Être capable d'anticiper les besoins (matériels, temps, réserves).

Savoir résoudre les problèmes techniques et d'organisation.

Des connaissances en domotique sont un plus.

Des connaissances en bornes de recharges pour les véhicules électriques sont un plus



*Votre solution d'aménagement.*

## QUALIFICATIONS

Formation technique de type BEP ELEC, CAP ELEC

Minimum 5 ans d'expérience professionnelle. Une expérience au sein d'une TPE est un vrai plus.

Permis B indispensable

## SAVOIR-ÊTRE

- **Autonomie** : savoir gérer les approvisionnements et le matériel nécessaire à la réalisation d'un chantier, savoir respecter et retenir les consignes transmises par le chargé d'affaires. Être autonome dans son travail : savoir gérer les aléas de chantier
- **Collaboration** : le travail individuel doit être mis en rapport avec le travail global du chantier et l'ensemble des métiers intervenants et plus largement avec la vie de la société, un certain sens de la collaboration et du reporting sont donc nécessaires.
- **Respect** : être respectueux des règles de sécurité, du travail exécuté en amont ou des locaux existants, du matériel et des outils laissés à disposition.
- **Communication** : Communication avec les cadres et dirigeant de la société, reporting, interface commerciale, respect des valeurs de l'entreprise et des directives du responsable hiérarchique

## CONDITIONS D'EXERCICE

### Conditions :

Poste basé à Aix-en-Provence Les Milles (13290)

Déplacements quotidiens, rayonnement départemental principalement, régional ponctuellement.

Travail en équipe,

Travail en hauteur possible, utilisation d'échafaudage

Horaires fixes imposés. Temps de travail : 39 heures

Permis B obligatoire

Rémunération selon expérience